



Prométerre MAG

N° 20 Octobre 2023

Bulletin trimestriel de Prométerre

Association vaudoise
de promotion des métiers de la terre
Avenue des Jordils 1-3
1006 Lausanne
www.prometerre.ch
Diffusion: Agri

Production végétale

QUELS BLÉS POUR DEMAIN?

pp. 2-3

**Faune et cultures:
les coûts de
la cohabitation**

p. 4

**Terre Vaudoise se prépare
pour les fêtes**

p. 5

**Porte-greffes exotiques
pour cépages locaux**

p. 6



Recherche agricole

Des essais locaux pour aider l'agriculture vaudoise à faire face aux défis de demain.

Steve Montandon, Campagnes, avec le soutien de Dimitri Martin, Proconseil

L'équipe de production végétale de Proconseil mène différents essais en collaboration avec des agriculteurs. Les données récoltées sur le terrain permettent aux conseillers d'étoffer leurs connaissances et aux agriculteurs de tester des pratiques innovantes. Cette synergie permet de développer de nouvelles solutions régionales pour faire face à des défis comme le changement climatique.

Dans une période marquée par de nombreux changements, la recherche agricole s'avère particulièrement importante pour épauler l'agriculture dans sa tâche nourricière. En Suisse, les essais sont menés par diverses institutions fédérales, cantonales et privées. Celles-ci collaborent et échangent leurs résultats afin d'éprouver des pratiques innovantes.

Dans le canton de Vaud, Proconseil mène chaque année plusieurs essais sur différents sites répartis sur l'ensemble du territoire, ceci afin d'obtenir des données de terrain locales. Les objets de recherche sont variés : des essais variétaux classiques à l'expérimentation de techniques innovantes, que cela soit au niveau cultural (couverts relais, colza et plantes compagnes, etc.) ou mécanique (désherbage, érosion dans les pommes de terre, etc.).

Un suivi régulier

Tous les conseillers en production végétale suivent ces expérimentations de manière continue afin d'observer leur évolution. C'est aussi une occasion de mettre à jour leurs connaissances. Cette récolte régulière des données de

terrain leur permet de partager les observations avec les agriculteurs lors des visites de cultures, mais aussi de prodiguer des conseils plus spécifiques, basés sur des observations concrètes et locales. Des visites et des événements, comme le Bilan des moissons ou la Journée grandes cultures et herbages, sont organisés tout au long de l'année pour partager les résultats et offrir la possibilité de visiter les plateformes d'essai.

En collaboration avec les agriculteurs

Proconseil effectue l'ensemble de ses essais sur des exploitations agricoles vaudoises, avec le matériel de la ferme et en collaboration avec l'exploitant. L'impulsion peut venir des conseillers ou des agriculteurs, en fonction des demandes. Contrairement aux essais scientifiques menés par les instituts comme Agroscope, les expérimentations de Proconseil ne sont pas constituées de plusieurs répétitions de modalités sur une parcelle (micro-parcelles). Il s'agit de bandes semées sur la longueur du champ, ce qui est bien plus simples à mettre en place. Cependant, afin de proposer des résultats

plus solides, les essais sont, dans la mesure du possible, répétés à plusieurs endroits du canton.

Des variétés adaptées aux conditions locales

Chaque année des essais variétaux sont réalisés pour le blé panifiable et le colza. Différentes méthodes de production sont également testées. Pour le blé panifiable, des plateformes sont mises en place pour évaluer plus d'une vingtaine de variétés en conditions PER (prestations écologiques requises) et extenso. Des sites d'essai pour la production biologique sont aussi organisés en collaboration avec le FiBL. Jusqu'alors les variétés de colza étaient comparées uniquement pour la production PER. Cette année, Proconseil a semé trois plateformes d'essai en conditions extenso en collaboration des agriculteurs, le domaine de Grange-Verney et la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV). Pas moins de vingt variétés sont testées. Depuis peu, des essais variétaux pour le blé dur ont aussi été mis en place dans le canton avec des producteurs intéressés par cette culture.

Des essais pour répondre aux nouveaux défis

Les conseillers de Proconseil organisent également des essais pour aider les agriculteurs à trouver des solutions aux défis actuels et futurs. Depuis l'interdiction du traitement de semences Mesurool pour le maïs, la production de cette culture est mise à mal par les attaques de corvidés. Afin de trouver des mesures efficaces à cette problématique, Proconseil mène diverses expérimentations pour tester plusieurs pratiques en collaboration avec la Direction générale de l'environnement (DGE) et Agroscope. Ces derniers gèrent également un vaste réseau d'essais.

L'équipe production végétale de Proconseil est aussi à disposition pour accompagner des agriculteurs désireux de tester une pratique innovante ou une nouvelle culture chez eux. Les conseillers peuvent apporter leur soutien avec leurs connaissances et leur expérience pour élaborer un essai. Du matériel pour effectuer des relevés, notamment lors des récoltes, peut également être mis à disposition.

Mener un essai avec Proconseil ?

Toute personne intéressée à mener un essai sur son exploitation peut contacter Proconseil par téléphone au 021 614 24 30 ou par e-mail à proconseil@prometerre.ch

Tous les résultats des essais menés par Proconseil :



Proconseil a testé plusieurs variétés de blé dur en extenso.

Sur le terrain

Essais avec Proconseil : une opportunité pour tester de nouvelles méthodes chez soi.

Propos recueillis par Steve Montandon, Campagnes



Steve Banderet, agriculteur à Champagne, a réalisé un essai variétal avec Proconseil. Il fait également partie de deux projets de recherche. Voici son retour d'expérience.

Quels essais avez-vous mené avec Proconseil ?

Proconseil m'a approché l'année dernière pour que l'on effectue leur essai variétal pour le blé panifiable chez moi. En tout, nous avons testé pas moins de 27 variétés sur un peu plus de 2,5 hectares selon deux méthodes de production : PER et Extenso. Lors de la récolte, nous avons aussi essayé la fauche en andain, une pratique utilisée en France et qui peut être intéressante.

De plus, je fais aussi partie des projets PestiRed et RISC qui sont encadrés par Proconseil dans le canton de Vaud. Le premier a pour but de tester de nouvelles pratiques pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires dans les grandes cultures. Le second contribue à adapter l'agriculture aux changements climatiques afin de garantir la production alimentaire.

Comment s'est passé votre essai variétal avec Proconseil ?

L'essai variétal nécessite une bonne organisation pour le semis et la récolte. Les plans de l'essai sont réalisés par Proconseil au préalable, ce qui représente un gain de temps pour l'agriculteur. Cependant, il faut tout de même compter une journée de travail pour mettre en place les 54 bandes d'essai et environ une demi-journée pour les récolter. Proconseil effectue l'ensemble des relevés entre le semis et la moisson. Comme j'entretiens

de bonnes relations avec l'équipe de vulgarisation, la collaboration s'est très bien passée. Maintenant, j'attends avec impatience les résultats définitifs, même si a priori l'essai de fauche en andain ne sera pas très concluant. Financièrement, je n'ai pas vu de différences. Cependant, je pense que la méthode peut avoir du sens. Elle doit être améliorée et adaptée à nos conditions pour que cela fonctionne chez nous.

Quelle est l'utilité de mener des essais avec Proconseil ?

Pour ma part, j'ai toujours bien aimé tester de nouvelles pratiques. Cependant, si l'on veut faire les choses bien, cela prend du temps. Il faut notamment être bien organisé et bien penser à noter tout ce que l'on fait. Je l'avoue, il m'est déjà arrivé de faire des essais et d'oublier ce que j'avais fait, car je n'avais rien consigné (rires). C'est donc pour moi le gros avantage des essais menés avec Proconseil : l'aide au niveau structural et administratif, ce qui nous permet de nous concentrer sur le côté agronomique. Je trouve aussi intéressant de pouvoir mener des tests chez soi, dans ses conditions. Certaines pratiques peuvent fonctionner sur La Côte, mais pas dans le Nord vaudois. Et vice versa !

En ce qui concerne l'essai variétal, j'étais curieux de pouvoir observer les différences dans mes sols, de pouvoir suivre un essai variétal du semis à la récolte. J'avoue que je ne le ferais pas chaque année, car cela est tout de même chronophage. Toutefois, je trouve intéressant de le réaliser de temps en temps pour déterminer quelles sont les variétés les plus adaptées à sa région.

Je trouve également que nous avons de la chance d'avoir un service de vulgarisation qui réalise de nombreux essais dans le canton. C'est un plus non négligeable pour améliorer nos pratiques et confronter nos connaissances. Pour que cela continue ainsi, je pense que nous devons aussi mettre parfois la main à la pâte.

ÉDITO



Une stratégie agroalimentaire utopique

Luc Thomas, directeur de Prométerre

Produire moins de viande et plus de protéines végétales pour inciter les Suisses à mieux manger, c'est ce que vise la Stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050 récemment publiée. Œuvre conjointe des Offices de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement, ce plan directeur de la politique agricole entend maintenir une autosuffisance alimentaire de 50 % et faire baisser de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la branche par rapport à 1990. Il postule également que, d'ici trente ans, la population helvétique aura drastiquement modifié le contenu de son assiette. L'objectif est aussi ambitieux que précis : « La population se nourrit de manière saine et équilibrée. Elle réduit ainsi de deux tiers l'empreinte gaz à effet de serre de l'alimentation par personne par rapport à 2020. »

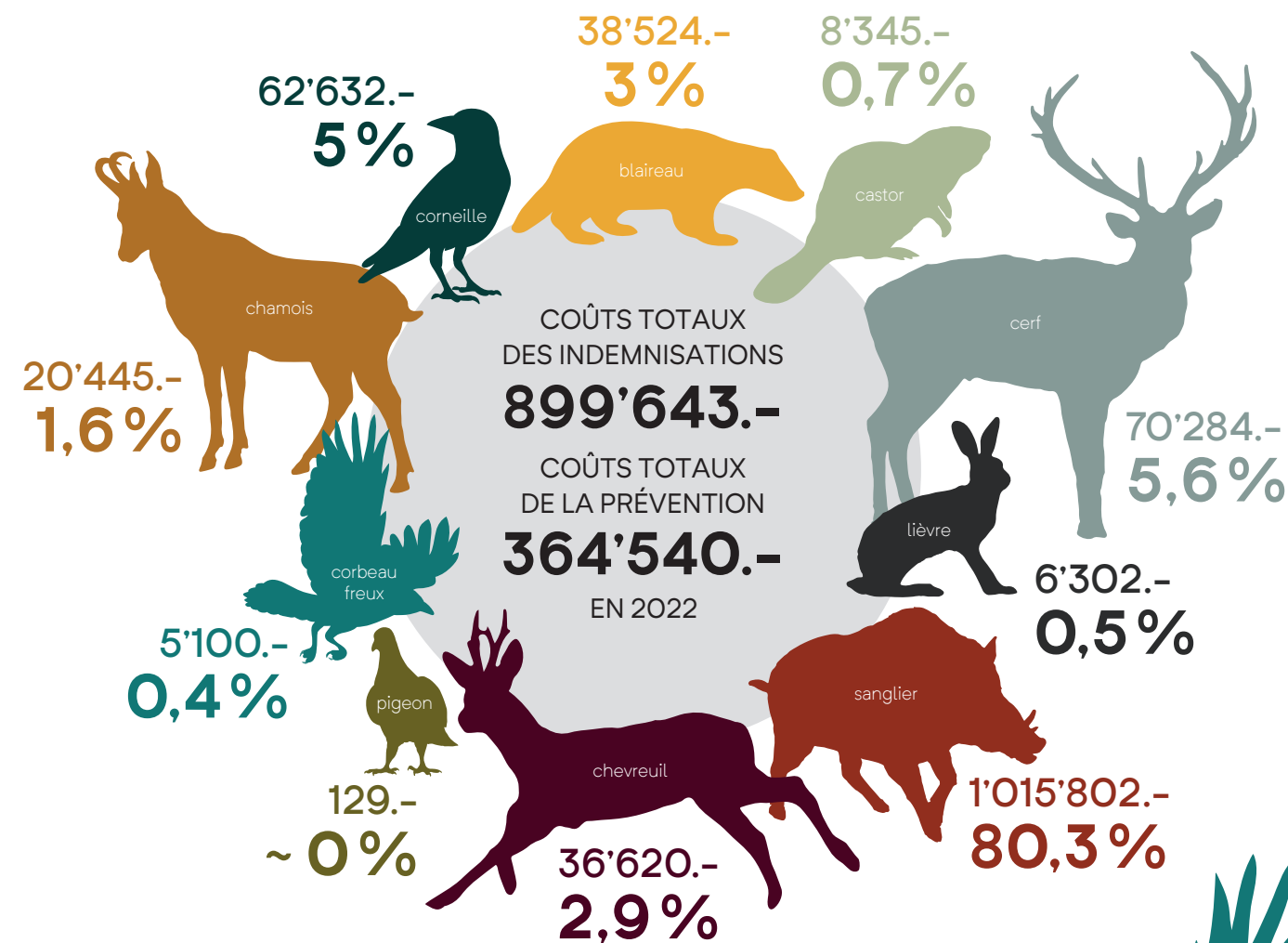
Si cet objectif de réduction de notre consommation carnée s'apparente à un vœu pieux, il risque malheureusement de servir de fil rouge à la politique agricole des trente prochaines années.

Un rappel historique s'impose. Entre 1949 et 1989, la consommation moyenne de viande par habitant a doublé, passant de trente à soixante kilos par an. Après ce pic, elle a baissé à cinquante kilos par personne au début du millénaire, seuil où elle se maintient depuis un quart de siècle. Or pour les promoteurs de cette stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation, seize kilos de viande par an et par habitant, voilà ce que consommera le Suisse ou la Suisse lambda en 2050. Et le tout, promet Berne, sans imposer de contraintes au consommateur. En effet, la feuille de route de l'administration reste aussi vague qu'inconsistante sur les moyens pratiques qui inciteront huit à dix millions de personnes à changer drastiquement de régime pour « se nourrir de manière saine et équilibrée ».

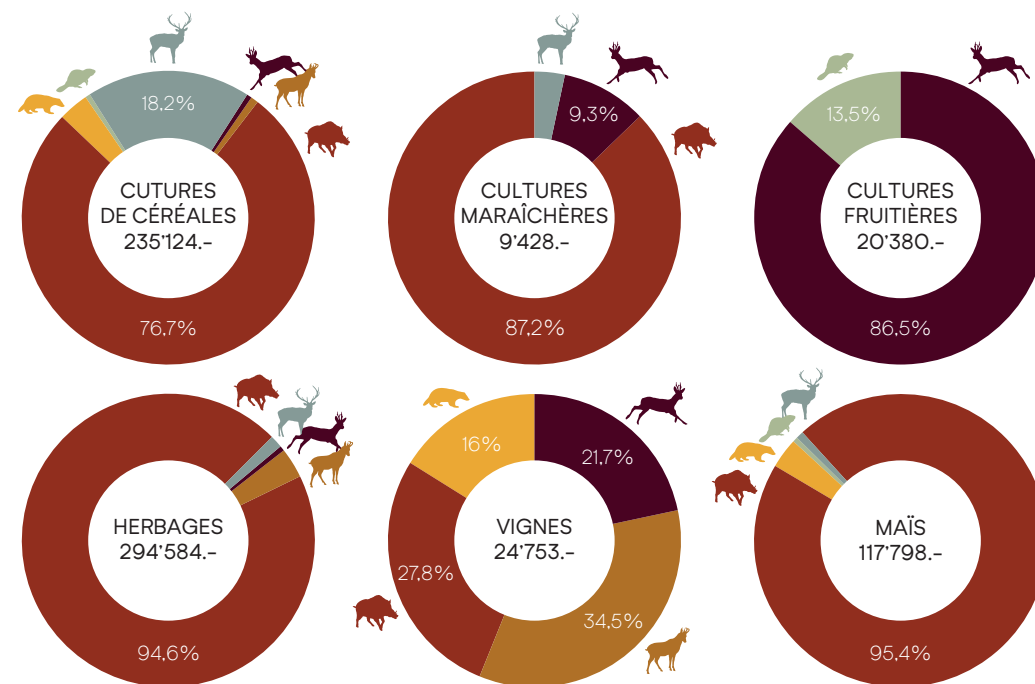
Si cet objectif de réduction de notre consommation carnée s'apparente à un vœu pieux, il risque malheureusement de servir de fil rouge à la politique agricole des trente prochaines années. Par des incitations financières ou des contraintes législatives, l'administration fédérale entend réorienter la production agricole en privilégiant le végétal au détriment de l'animal dans l'espoir que les habitudes alimentaires des consommateurs finiront par suivre. C'est une illusion et il est surprenant que les offices à l'origine de cette stratégie puissent se fourvoyer pareillement. Répétons-le, l'agriculture ne crée par la demande, elle y répond. Lorsque la population a voulu manger plus de poulet et moins de bœuf, les producteurs se sont adaptés. Si la demande en kiwi dépasse un jour celle des abricots, les vergers évolueront. Mais éradiquer une bonne partie de l'élevage pour cultiver davantage de protéagineux n'aura en soi aucune influence sur le régime alimentaire de nos concitoyens. Outre de mettre à mal l'agriculture du pays, son seul effet sera nous contraindre à importer la viande, les œufs, les produits laitiers que nous ne produirons plus. Mener une telle politique serait un non-sens. Elle se trompe de cible tant il est vrai que l'empreinte écologique déterminante n'est pas celle de ce que l'on produit au pays mais bien ce que la population consomme, importations comprises.

FAUNE ET CULTURES DANS LE CANTON DE VAUD

Afin de limiter les dégâts causés par la faune (cultures, accidents de la route, propriétés privées, etc.), le Canton, qui collabore étroitement avec les chasseurs et les agriculteurs, élabore des plans de gestion basés sur trois piliers: la prévention, l'indemnisation et la régulation. En 2022, les frais induits ont dépassé les 1,2 million de francs, contre 820'000 francs en 2012.



RÉPARTITION DES DÉGÂTS EN %



Proterroir

Terre Vaudoise se prépare pour les fêtes

Alexandre Truffer, Campagnes

Des locaux flambants neufs, une motivation à toute épreuve et des rendez-vous très populaires: Mary-Laure Schorderet et son équipe sont prêts à terminer en beauté une année qui a débuté sous de forts vents contraires.

Le début de l'année 2023 a été mouvementé pour Proterroir. Cette filiale de Prométerre a en effet annoncé, fin janvier, cesser ses activités de vente au détail. Douze ans après avoir ouvert La Halle Romande, à Lausanne, il a fallu faire le constat que « après une embellie due à l'engouement pour les produits de proximité durant la période Covid, le retour aux anciennes habitudes de consommation a été rapide. Malgré les compétences et l'engagement des collaborateurs, salué par Prométerre, il faut constater l'impossibilité de rentabiliser ces points de vente, qu'ils soient exploités selon le modèle classique de La Halle ou

sans personnel de caisse comme pour le magasin autonome de la Croix d'Ouchy. » Un mois plus tard, un autre communiqué de presse de Prométerre annonçait des nouvelles plus réjouissantes: « depuis l'ouverture du nouveau parlement, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre, Prométerre, gère La Buvette du Parlement par le biais de Terre Vaudoise. Au cœur de la Cité, cette « cafétéria des parlementaires » était jusqu'à présent réservée aux députés et députés. Prométerre et le Bureau du Grand Conseil ont collaboré afin d'ouvrir à la population ce lieu exceptionnel, qui possède l'une des plus belles terrasses de la ville, à partir du 22 février 2023. »

Des locaux tous neufs

En parallèle de ces décisions, largement commentées dans les médias, Proterroir s'est réorganisé



afin de répondre aux attentes de ses clients. Les bâtiments de la Rue de Genève, qui dans l'intervalle ont été achetés par Prométerre, viennent d'être complètement rénovés. Ces travaux permettent à Proterroir, qui commercialise les produits du terroir vaudois sous l'appellation Terre Vaudoise, de disposer de locaux adaptés pour poursuivre ses activités. Celles-ci sont au nombre de quatre: la préparation de plats pour le service traiteur, la confection de paniers-cadeaux, le soutien logistique au restaurant La Buvette et la préparation et l'approvisionnement des APEMS (accueil pour enfants en milieu scolaire) de la Ville de Lausanne. L'arrivée de l'hiver implique non seulement une augmentation des commandes de paniers-cadeaux, mais aussi la

préparation des stands des marchés de Noël de Lausanne et Montreux. Conjuguant restaurant et boutique, ces espaces très populaires demandent un travail considérable ainsi qu'un engagement sans faille du personnel de Proterroir. Afin de clarifier ses activités après les bouleversements du début d'année, des nouveaux visuels ont été créés afin de rappeler que Terre Vaudoise se veut la dépositaire de la philosophie et du savoir-faire ancestral des paysannes vaudoises.

Pour toute question:
terre-vaudoise.ch
info@terre-vaudoise.ch
ou 021 614 25 65
labuvette-vaudoise.ch



Paniers-cadeaux

Pas d'idée pour vos cadeaux d'entreprise? Pas de panique! Mary-Laure Schorderet et son équipe améliorent chaque année leurs paniers délicieusement locaux. Entre le sachet « Petits plaisirs » à moins de vingt francs et la corbeille géante pour laquelle il faut compter près de trois cents francs, Terre Vaudoise propose une dizaine d'alternatives. Côté produits, le choix est large. On y trouve des classiques comme les flûtes, le pot de miel ou les petites meringues. Le tout accompagné par un large choix de chasselas élégants et de rouges chatoyants soignés par des vignerons passionnés. Les amateurs de découvertes originales seront eux ravis par les pop-corns soufflés, le vinaigre pulpeux de coing ou encore le bouillon du jardin. La période des fêtes de fin d'année constitue la période la plus chargée pour l'équipe de Terre Vaudoise, toutefois ces paniers-cadeaux peuvent être commandés toute l'année, que ce soit pour un unique cadeau d'anniversaire ou pour une commande d'entreprise pour plusieurs centaines de collaborateurs.



Marchés de Noël

Incontournables du mois de décembre, les marchés de Noël connaissent un succès croissant. Dans le canton, deux d'entre eux attirent un nombre particulier de visiteurs: Bô Noël, à Lausanne, et Montreux Noël. Depuis plusieurs années, Terre Vaudoise présente le meilleur du terroir local sur ces deux manifestations hivernales. Sur la Riviera, le chalet en bois installé sur les quais se compose d'un rez-de-chaussée où les badauds peuvent acquérir de nombreuses spécialités réalisées par les artisans du canton. À l'étage, fondues et autres spécialités du patrimoine culinaire régional sont servies avec le sourire par les paysannes vaudoises. Les fromages AOP et les grands crus des six régions viticoles sont aussi à l'honneur dans l'igloo du terroir déployé au cœur de La Cité. 2023 ne fera pas exception à la règle. Toutes les équipes de Terre Vaudoise seront mobilisées de fin novembre jusqu'à Noël afin de faire profiter citadins et touristes des meilleurs produits de l'agriculture vaudoise, le tout dans une ambiance très conviviale.

Viticulture

Des porte-greffes exotiques pour assurer le futur de la viticulture suisse

Axel Jaquerod, Proconseil

Depuis 2019, Proconseil participe à un projet d'envergure nationale qui entend améliorer la résilience des vignoble helvétiques face à la sécheresse en mariant cépages d'ici et porte-greffes méridionaux.

La vigne est souvent décrite comme une plante méditerranéenne dont les besoins en eau sont très faibles. Si cette affirmation est globalement correcte, les cépages ne sont pas tous égaux sur ce point, chacun possédant des caractéristiques qui lui sont propres. La pérennité de certains cépages pourrait être remise en question à partir cinquante jours sans eau, alors que d'autres peuvent résister au-delà de contraintes trois fois supérieures. Il en va de même pour les porte-greffes. Dans ce contexte de changement climatique et d'évolution vers des pratiques culturelles toujours plus respectueuses de l'environnement, les viticulteurs suisses se trouvent face à un nouveau défi : assurer la production de vins de qualité en

quantité suffisante, le tout en réduisant les pratiques de désherbage dans un contexte de diminution des précipitations.

Naturellement, un matériel végétal très tolérant à la sécheresse s'est diffusé dans les vignobles du Sud, tandis que sous nos latitudes, d'autres critères de sélection, à l'image de la précocité, ont été favorisés. L'approche visant à implanter des porte-greffes exotiques est relativement récente. À l'échelle suisse, Proconseil et le canton de Vaud font office de pionniers sur la thématique. Les travaux initiés en 2019 de ce projet, soutenu financièrement par l'Office fédéral de l'agriculture jusqu'en 2028, commencent à délivrer leurs premiers résultats.

Apprendre des vignoble du Sud

Cette nouvelle approche visant à exploiter le levier « matériel végétal » à travers l'adoption de porte-greffes



« exotiques » permettrait de limiter les besoins en eau tout en élargissant significativement le champ des possibilités en matière de gestion du sol. Les travaux du sol pourraient être diminués et l'augmentation du taux de couverture favoriserait la biodiversité floristique et faunistique. Ces éléments permettraient de diminuer les émissions de CO₂. Ils augmenteraient aussi les taux de matière organique dans les sols grâce à un plus fort enherbement. L'impact attendu sur les volets économique et social est également

important, surtout dans les vignobles en forte pente, où la pénibilité de la gestion de l'enherbement est considérable

Trois candidats ont été sélectionnés : le 110 Richter, le 1103 Paulsen et le 140 Ruggeri, tous issus de la descendance de *Vitis Berlandieri*, raison pour laquelle le projet s'intitule « Berlandieri for the future ». Afin d'apporter la plus grande expertise au projet et d'en assurer la diffusion des connaissances, ce projet est mené en partenariat avec Agridea, Agroscope et l'école de Changins. Sept parcelles ont été plantées en 2020 dans différents contextes pédologiques. Six seront travaillées par des vignerons motivés à participer au projet, la dernière se trouve sur le site de la station d'essai d'Agroscope Changins.

« Berlandieri for the future » s'inscrit dans la durabilité mais également dans la durée car, tout comme les cépages, les porte-greffes sont intimement liés à l'histoire d'un vignoble. Lorsque son choix s'avère approprié et qu'il permet d'obtenir raisins et vins de qualité, il perdure génération après génération et devient partie intégrante du terroir. En conclusion, si l'étude montre qu'une évolution des porte-greffes s'avère nécessaire, celle-ci se fera donc sur plusieurs décennies.



Pourquoi des porte-greffes ?

L'utilisation de porte-greffes s'est imposée comme la meilleure technique de lutte contre le phylloxéra. Ce puceron originaire d'Amérique du Nord a dévasté le vignoble européen à la fin du XIX^e siècle et le greffage de cépages « européens » sur des racines de vignes américaines, non sensibles au puceron, s'est naturellement répandu. Le matériel végétal implanté actuellement dans le vignoble suisse, a été choisi par les producteurs pour des raisons d'adéquation avec nos sols viticoles, mais aussi pour son potentiel qualitatif dans nos conditions climatiques.

Ambassadeurs

Une voix pour l'agriculture vaudoise

Mélissa Rüegger, Campagnes



Sur le plateau de La Télé

Le 16 mars dernier, une vingtaine d'agricultrices et agriculteurs embarquaient dans l'aventure du programme Ambassadeurs de Prométerre. Au terme d'un cursus en six modules autour de la communication, ils ont été diplômés le lundi 21 août.

Après deux années marquées par des votations sur des sujets agricoles amenant le constat que les relations entre le monde de la terre et les médias demeurent complexes, Prométerre a initié un programme Ambassadeurs. Un groupe de personnalités issues du terrain a ainsi été constitué pour porter la voix

de l'agriculture nourricière auprès des médias, mais aussi du grand public. Ce printemps, un premier rendez-vous a initié le projet par une séance d'information à l'issue de laquelle 25 personnes se sont engagées à suivre le programme de formation à la communication.

Techniques de présentation personnelle, importance de l'apparence et de la voix, présentation de son activité, découverte de l'univers de la photographie, préparation d'un sujet journalistique et exercice télévisuel : tous sont arrivés au terme du cursus d'une vingtaine d'heures avec implication et enthousiasme. Les

rencontres dans des lieux exclusifs à travers le pays de Vaud ont aussi fait la part belle à l'échange, permettant des nouer des liens entre passionnés devenus une équipe soudée. Venant de toutes les régions du canton et représentant tous les types de production agricole ou milieux apparentés, la première volée du programme a été diplômée et félicitée pour son engagement à la fin du mois d'août. La conviviale soirée de clôture a permis à tout le monde de faire découvrir ses produits à ses camarades, dans l'écrin de la buvette des Mosettes à Saint-Légier-La Chièz où œuvre l'une des nouvelles diplômées.

Un succès amené à se perpétuer

Au terme de ce volet, le programme a été présenté en exemple lors de la plateforme de la communication de l'Union suisse des paysans, devant des représentants des institutions agricoles de tout le pays. Un formulaire de satisfaction soumis aux tous premiers ambassadeurs de l'agriculture vaudoise a également permis de collecter des retours dithyrambiques, ainsi que les points d'amélioration de cette première expérience.

Forte de ce premier succès et consciente des futures échéances politiques qui s'annoncent riches en sollicitations, l'Association vaudoise de promotion des métiers de la terre ouvre une deuxième session cet hiver. Celle-ci démarrera le 2 novembre 2023, lors d'une séance d'information où tout un chacun est convié à venir découvrir ce que ce programme a à offrir.

© Agri Hebdo, Karine Etter



Le service de communication de Prométerre se tient à disposition en cas d'intérêt ou de question :

communication@prometerre.ch

En bref

Construction de serres

Le 14 septembre, le Conseil des Etats a accepté une motion du Conseil National visant à autoriser la construction de serres sur les surfaces d'assolement sans obligation de compensation. Pour défendre son texte, le motionnaire Heinz Siegenthaler (Centre/BE) a affirmé que les technologies les plus récentes permettent une

production d'aliments de qualité à la fois efficace et respectueuse de l'environnement. Les serres permettant de produire davantage que les cultures en plein champ sur la même surface. Ces arguments ont fait mouche, avec une majorité obtenue par 27 voix contre 10, malgré l'opposition de la commission. (SM)

Lutte contre le chardon

Prométerre a mis en place quatre sites d'expérimentation pour tester des moyens de lutte contre le chardon des champs sur les alpages. Menés ces trois dernières années, les essais avaient pour objectifs de comparer l'efficacité des différents moyens de lutte chimique et mécanique. Il était aussi question de confronter les

matières actives préconisées, de vérifier si des résistances s'opèrent dans la durée et si la lune peut avoir un effet sur les méthodes de lutte mécanique. Les résultats obtenus montrent que l'ensemble des techniques testées présentent un impact positif. D'avantage d'informations sont disponibles sous : prometerre.ch/lutte-chardon (SM)



Fin août, les directeurs des organisations membres de l'Union suisse des paysans ont été accueillis à Château-d'Œx par Prométerre. Au menu : discussions sur les grands chantiers de l'agriculture et visite des régions agricoles les moins plates du canton de Vaud.



Un café avec...

Guyliane Leuba, Agro-économiste junior
Assistante juridique et administrative

Guyliane Leuba occupe le poste récemment créé d'agro-économiste junior. Entre promotion professionnelle et rapports économiques, la nouvelle recrue de Prométerre aime passer son temps libre avec son cheval ou au sommet des montagnes.

Qui êtes-vous, Guyliane Leuba ?

J'ai 26 ans. J'ai vécu toute ma vie dans le Nord vaudois. L'équitation représente ma plus grande passion. J'effectue de nombreux concours avec mon cheval Bonbon. La compétition, ainsi que les chutes m'ont permis de forger mon caractère. J'apprécie également la randonnée. Mon itinéraire préféré ? Les Rochers-de-Naye, sans hésitation.

Qu'avez-vous fait avant Prométerre ?

Après l'école obligatoire, j'ai étudié au gymnase d'Yverdon où j'ai obtenu un CFC d'assistante socio-éducative. Par après, j'ai changé radicalement de voie. J'ai effectué un stage dans une exploitation laitière à Cuarny, ce qui m'a permis d'intégrer la Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL). Mon bachelor en poche (spécialisation en sciences équine et minor en management et leadership), j'ai ensuite poursuivi ma formation avec un master, orientation filières économiques et développement rural.

Pourriez-vous décrire votre rôle d'agro-économiste junior en quelques mots ?

En tant que collaboratrice, je suis directement rattachée à Christian Aeberhard, adjoint de direction de Prométerre.

Mon travail se divise en deux grands thèmes : la promotion professionnelle et l'économie. Par exemple, j'analyse des textes législatifs et je participe aux prises de position politiques. Récemment, j'ai effectué une synthèse du rapport sur les filières agricoles vaudoises FILAGRO. Je vais également rédiger le prochain Observatoire économique. Un autre projet qui me tient à cœur est la collaboration avec les écoles pour amener l'agriculture dans les classes.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre nouveau poste ?

Le dynamisme et la diversité des tâches. Le fait de toujours devoir suivre l'actualité et de devoir être proactive me plaît beaucoup. En plus, j'ai très bien été accueillie. Prométerre est une sorte de grande famille et je m'y sens déjà comme à la maison. J'ai aussi énormément de plaisir à travailler avec mon chef. On voit qu'il est passionné par son travail et je suis ravie qu'il me transmette tout son savoir.

Une anecdote sur vos premiers mois chez Prométerre ?

Oui ! Lors de ma première séance du comité extramuros, j'ai dû aider à rapatrier une vache qui avait cambé le fil.



Réponse d'expert...

Michael Molnar
Directeur de la Société rurale de protection juridique (SRPJ)

Quel est l'impact pour les exploitants de la nouvelle loi fédérale sur la protection des données entrée en vigueur le 1^{er} septembre de cette année ?

Tout d'abord, il convient de préciser que seuls ceux qui traitent des données personnelles à des fins professionnelles sont concernés par cette nouvelle loi. Tel sera le cas pour l'exploitant qui tient un registre de clients, gère des employés, crée un groupe « journée portes ouvertes » sur WhatsApp ou tient un site internet utilisant des cookies, notamment à des fins statistiques.

À ce titre, la nouvelle loi lui impose l'obligation de communiquer au moins trois informations à la personne concernée. Il s'agira de l'identité et des coordonnées (nom, adresse e-mail, etc.) du responsable du traitement (l'exploitant ou sa société), de la finalité du traitement (dans quel but les données sont utilisées), et des destinataires de ces données.

Si les données sont communiquées à l'étranger, l'exploitant doit indiquer le pays de destination et s'assurer que son interlocuteur respecte les exigences de la nouvelle loi. Dans l'éventualité où l'exploitant sous-traiterait la gestion de certaines données, il doit s'assurer que son partenaire garantisse la sécurité des données.

De son côté, la personne concernée pourra exiger que ces informations lui soient communiquées (droit d'accès) au même titre que d'autres, comme la durée de conservation ou la source des données. Elle pourra également exiger que les données traitées à son sujet lui soient remises gratuitement sur un support usuel, à moins que cela n'entraîne des efforts disproportionnés (droit à la portabilité). Comme par le passé, elle pourra également exiger la rectification des données erronées ou l'effacement des données qui n'ont plus d'utilité (droit à l'oubli). Enfin, la personne concernée pourra s'opposer, comme c'était déjà le cas, au traitement de ses données.

Une nouveauté consiste dans le devoir d'annoncer les violations de sécurité. Les exploitants qui se sont fait « hacker » doivent dans les cas graves annoncer l'intrusion au Préposé fédéral à la protection des données personnelles et à la transparence et le cas échéant à la personne concernée.

Finalement, il convient de relever que les sanctions pénales ont été alourdies. Il est donc primordial pour l'exploitant de s'assurer qu'il respecte la nouvelle loi. Dans le doute, il s'adressera à sa protection juridique.